



**SECTION** « L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint  
Saint-Exupéry)

**DE LA**  
**SARTHE**

**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques**

## Compte rendu du CSAL n°2 du 28 février 2023

### CTL n°2 à 14 h 30

- Approbation du PV du CTL n° 7 du 20 septembre 2022 (pour avis) ; Accord unanime
- Approbation du PV du CTL n° 7 seconde convocation du 18 octobre 2022 (pour avis) ; Accord unanime
- Approbation du PV du CTL n° 8 du 18 octobre 2022 (pour avis) ; Accord unanime
- Approbation du PV du CTL n° 8 seconde convocation du 17 novembre 2022 (pour avis) ; Accord unanime
- Approbation du PV du CTL n° 9 du 17 novembre 2022 (pour avis) ; Accord unanime
- Modalités de l'accueil téléphonique au sein de la DDFIP 72 (pour avis) ;

Conclusion de l'étude : en termes de qualité de service, le dispositif d'évaluation spécifique de la qualité de l'accueil téléphonique au sein des structures locales, **par le biais d'enquêtes d'appels mystères**, fait apparaître **une forte dégradation** de la qualité de l'accueil téléphonique, notamment au niveau du taux de « décrochés », aussi bien au niveau national qu'**au niveau départemental, et ce, depuis plusieurs années.**

Nous concluons : Comment s'est fait cette étude ? Où sont les chiffres corroborant cette analyse ? Sur quelle période a eu lieu cette étude (covid, NRP, télétravail) ? Aucune explication opposable à ces questions ne nous ont été formulées.

En conséquence, comme nous l'avons déjà dit « quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage, et c'est « une insulte au travail des agents » d'autant que le matériel mis à disposition des agents pose question à savoir qualité des autocom, téléphones portables au compte-goutte, lignes téléphoniques limitées.

Messieurs les censeurs, soyez honnêtes de reconnaître qu'il est toujours plus facile de critiquer ceux qui s'exposent tous les jours à la technique (fiscale, informatique, communication) que ceux qui gèrent des concepts qu'ils n'ont même pas pensé et qui leur sont imposés.

Nous avons voté CONTRE au motif que l'analyse ne repose sur rien de concret et vérifiable et que la DDFIP ne propose que des plages horaires d'accueil téléphoniques applicables au 01/04/2023 sans augmentation d'effectifs.

- Point sur le déploiement de GMBI (pour information) ; (Gestion de mes Biens immobiliers)

Beaucoup de questions au SDIF.

Un support et une information pratique doivent être mis à disposition du public.

- Bilan de la campagne des avis 2022 (pour information) ;

Pour l'accueil faire un audit.

Il est curieux de voir un grand nombre de personnes présent à l'accueil alors que tout est fait pour les éloigner de nos services (horaires de fermeture, zéro cash, buralistes , dématérialisation).

- Budget de la DDFIP : bilan 2022 et prévisions 2023 (pour information) ;

Les dépenses 2022 ont diminué de 577 K€ par rapport à l'année 2021 (-17,77%) en raison notamment de la suppression de certaines dépenses de prestation de nettoyage à compter de septembre (fin période covid).

La DDFIP nous apprend qu'elle a fait un choix de rénovation de sols et peintures au CDFP Le Mans plutôt que l'isolation extérieure des locaux sujette à des contraintes d'ordre juridiques et de règlement de copropriété . Quand on voit le dérèglement climatique , les représentants FO DGFIP Sarthe espèrent le remboursement prochainement d'un CIR se rapportant à la découverte d'une peinture isolante, mais à défaut ,en été, une peinture fraîche ne se refuse pas.

- Gestion conjointe SDE/SPF Le Mans 1 (pour avis) ;

Pour nos représentants il est aberrant de regrouper deux métiers différents qui ont chacun leurs spécificités puisque techniquement l'application FIDJI ne le permet le permet pas.

Ce n'est pas une fusion , mais il nous est proposé une gestion conjointe avec une responsable d'unité unique. Veut-on supprimer un poste de cadre ?

Nos représentants rappellent que téléactes et les renseignements urgents sont le pré carré des notaires . Aussi essaie-t-on de nous faire avaler que le SDE et le SPF peuvent se rapprocher comme le SIE et le SIP en son temps. Peut-être que nous nous faisons peur pour rien...

Aujourd'hui le SDE fait appel à un EDR presque à temps plein. Ne serait ce pas logique de pérenniser un emploi ?

Nous avons voté CONTRE.

- Modalités de mise en place du délestage (pour information) ;
- Questions diverses ;

Nos représentants sont intervenus sur la RGP (régime de responsabilité unifié pour l'ensemble des gestionnaires publics). En effet, nous avons demandé une synthèse de la lettre de notre DG datée du 14/02/2023 pour comprendre de façon simple les conséquences de ce nouveau régime sur le simple agent d'exécution.

La DDFIP s'engage à communiquer sur ce sujet.

Représentants FO DGFIP Sarthe : Jean-Yves PERDRIAU -Anne PUJOL